

**I.** Dans cette communication, on s'intéresse à certains emplois actuels du morphème *anti-*, tels qu'ils sont attestés sur le web et dans la presse écrite. Les faits empiriques dont on va rendre compte montrent que le morphème *anti-*, dans un certain type d'écrits, figure de plus en plus souvent dans les contextes syntaxiques que l'on pourrait qualifier approximativement de « prépositionnels » :

– par exemple à gauche d'un syntagme nominal comportant un déterminant plein :

- (1) Je ne suis ni juif ni arabe, ni pro ni **anti les uns ou les autres**. Je suis journaliste et je ne suis pas subsidié. Quand je compare vos dépêches avec celles de AP ou de Reuters vous êtes de loin les moins objectifs. [w, [www.proche-orient.info](http://www.proche-orient.info)]
- (2) - OGM bon ou mauvais pour la santé, je trouve que d'annoncer la grâce pour tous les faucheurs est extrêmement démagogique. [...]  
- oh, un bon bol de démagogie **anti-les paysans qui puent**. [w]

– ou encore à gauche d'un nom avec expansion :

- (3) L'Amérique est en train de verser douloureusement dans le camp de **l'antiguerre d'Irak**, [...]. [p, *Libération*, 23 août 2005]
- (4) Une manette **anti-mains moites** pour les fans de jeux vidéo  
TECHNOLOGIE. Logitech vient de lancer un pad avec un équipement inédit. [...] Ce **pad anti-mains moites** sera disponible dès septembre en Suisse [...]. [p, *Le Matin bleu*, 29 août 2006]

Ces emplois, sans doute marginaux, suscitent des interrogations quant à l'opposition catégorielle Préfixes *vs* Prépositions, les deux catégories étant parfois distinguées par rapport au type d'arguments situés à leur droite : « nom nu » (sans parler des bases adjectivales ou verbales) pour les préfixes, SN pour les prépositions.

**II.** Les faits récoltés suscitent deux types d'interrogations : 1) l'appartenance catégorielle du morphème *anti-*, préfixe ou préposition ? 2) le statut syntaxique et/ou discursif des séquences à droite de *anti-*, étiquetées *grosso modo* de « SN », à savoir les séquences de types [*Dét.* + *N*] (ex. 1 et 2) ou [*N* + *expansion*] (ex. 3 et 4).

En ce qui concerne le statut catégoriel de *anti-*, deux options d'analyse sont *à priori* possibles, selon que l'on se situe dans le paradigme des théories sur la grammaticalisation (et de la dé-grammaticalisation) ou que l'on privilégie une description syntaxique de type distributionnel. Les deux hypothèses seront évaluées et confrontées aux différentes analyses possibles pour les soi-disant SN à droite de *anti-*.

### Bibliographie sélective

- FRADIN, B. (1997), « Esquisse d'une sémantique de la préfixation en **anti-** », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 26, 87-112.
- HJELMSLEV, L. (1968-71), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- MARCELLO-NIZIA, Ch. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck (Champs linguistiques).